

PROTOCOLE SANITAIRE

Balades Nature et Patrimoine et visites guidées

La Maison du tourisme du Livradois-Forez en charge du programme des balades nature et patrimoine a défini un protocole sanitaire qui s'impose à tous les participants, comme suit :

- Le port du masque est **obligatoire en intérieur et en extérieur** pour tous les participants (non fourni) car la distanciation physique est difficile à respecter pendant les balades
- Les participants reçoivent les consignes par mail et elles seront visibles sur le site internet de la Maison du tourisme
- Respect des mesures barrières : lavage des mains régulier (surtout s'il y a manipulation de monnaie), distanciation physique, tousser dans son coude, mouchoir à usage unique...
- Le guide rappelle les mesures sanitaires (les participants les recevront par mail et elles seront visibles sur le site internet de la MDT) au début de la balade et pendant si celles-ci n'étaient pas respectées.
- Le guide a autorité pour refuser un participant s'il n'a pas un équipement en adéquation avec le protocole sanitaire de la Maison du tourisme du Livradois-Forez et pour la balade (ex : chaussures, eau et masque)